

MOTION visant à préserver le patrimoine naturel du site de la « Ferme aux Oies »

Réponse ECOLO WSL

Nous avons pris connaissance de votre motion et celle-ci nous a laissé.e.s perplexes quant aux motivations qui ont dicté votre démarche.

Voilà plusieurs années que le Collège nous a fait part de son intention de devenir propriétaire de cette parcelle de 60 ares, située entre la chaussée de Roodebeek et l'avenue de la Croix du Sud.

Plusieurs d'entre nous ont encore en mémoire le projet de 2016 relatif à son lotissement comportant 28 appartements et 13 maisons ! Les réactions des habitants du quartier qui s'y sont opposés ont été unanimes et le projet descendu en flammes. Il faut dire qu'il ne respectait pas les gabarits existants, comportant de nombreuses erreurs conceptuelles et réglementaires, proposait la construction en intérieur d'îlot et ignorait totalement la question de la retenue des eaux de pluie sur la parcelle.

Récemment, un projet d'implantation d'une école « Steiner » sur le site a été évoqué mais semble avoir été suspendu suite à la demande de classement. Pourtant il implique la conservation du bâtiment de la ferme actuelle et semblerait tenir compte des objections soulevées antérieurement. A la création du potager biologique rue de la Charrette par le comité de quartier, celui-ci avait même évoqué la pédagogie Steiner dans la présentation de ses objectifs...

Lors de la campagne de 2018, le Collège a fait part de sa volonté de demander le classement du site.

Depuis, où en sommes-nous ?

- La parcelle est en zone constructible et sa valeur doit avoisiner les 3 à 4 millions d'euros;
- Une « évaluation biologique » aurait été réalisée par Bruxelles Environnement mais nous ignorons tout d'un véritable inventaire biologique scientifique des espèces animales et végétales présentes sur le site;
- La Commission Royale des Monuments et des Sites a remis un avis défavorable à la demande de classement introduite par la commune (23/12/2020);
- Les bâtiments de la ferme sont anciens mais ne représentent pas un patrimoine remarquable en comparaison d'autres vestiges du passé agricole de la commune (ferme Hof-ter-Musschen, Hof ter Cauwerschueren, et Hof-ten-Berg par exemple) ;

- Le site est à l'abandon, laissé sans protection et des évidences de « squat » sont présentes ;
- Nous vous rappelons aussi que le premier objectif de la Déclaration de Politique générale de la région (DPGR 2019-2024) est le logement et la création d'écoles! Votre parti l'a signée. Il y figure également la création d'espaces verts mais dans les communes de la 1^{ère} couronne qui en sont dépourvues !
- A ce jour, la commune n'a proposé aucun projet élaboré qui soutiendrait le bien-fondé d'une initiative : pourquoi le classement, comment évoluerait le site, quelle destination pour ce nouvel espace vert, comment son acquisition serait-elle financée ?
- Au détour de votre motion, nous découvrons que celle-ci demanderait au gouvernement régional d'acquérir le terrain « dit de la Ferme aux Oies », c'est-à-dire que la commune n'envisagerait pas (plus) elle-même son acquisition !

Nous nous interrogeons sincèrement sur les possibilités financières et l'intérêt pour notre commune d'acquérir cette parcelle alors qu'à deux pas de là, le Parc de Roodebeek présente un intérêt remarquable et qu'il gagnerait à être mieux entretenu et géré en fonction de sa fréquentation importante. Vous alliez aussi créer un parc aux Iles d'Or, nous sommes en attente. Mieux, la Région a annoncé la création d'un parc forestier sur le site du Val d'Or en bordure du Chemin des Deux Maisons, à proximité de la place de la Sainte-Famille.

Nous regrettons aussi que notre commune se soit désintéressée de l'entretien et de la mise en valeur de 2 autres parcs faisant partie de son patrimoine, le Parc Saint-Lambert (en état d'abandon total) et le Parc des Sources (également bien mal géré) mériteraient toute l'attention et les moyens des services communaux !

Alors oui, nous sommes attentifs au maillage vert, nous souhaitons voir préservée la richesse patrimoniale de notre commune et nous pensons que l'urbanisme débridé qui a été conduit par la majorité au pouvoir depuis 1977 dans notre commune avec toutes ses conséquences peut et doit être remis en question mais alors cela doit se faire de manière claire et responsable, documentée scientifiquement, avec un enjeu clair de financement et pas comme une réponse à l'emporte-pièce aux interrogations bien légitimes des riverains !

Pour ces raisons, le groupe Ecolo ne peut pas vous suivre. En conséquence, nous nous abstiendrons sur le vote de cette motion.